

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne  Ardennaise</i>	2017/323  Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2017/109</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 73

Votants : 79 (dont 6 pouvoirs)

**POUR : 79 (100 %)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00 (0%)**

Le vingt novembre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 10/11/2017

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

*Ayant pouvoir de vote :* Mmes BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BEGNY Agnès, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, VERNEL Martine et MM ADAM Claude, ADIN Michel, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniël, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DANNEAUX Dominique, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GALTIER Claude, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniël, NIZET Jacky, OUDIN Denis, PAYEN Guy, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RAUSSIN Bruno, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VAIRY Lionel.

*Représentés :* Mme COSSON Pauline donne pouvoir de vote à M. LAMY Dominique, Mme RAULIN Suzanne donne pouvoir de vote à Mme COURAULT Josette, Mme ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et M. GOMEZ Jean-Baptiste donne pouvoir de vote à M. JUILLET Bruno, M. LOUIS Jean-Marc donne pouvoir de vote à M. RATAUX Frédéric, M. RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. MAS Raoul.

**OBJET : COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 09/10/2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-1, L5211-11, L2121-8 et suivants ;

Vu l'article 28 du règlement intérieur du Conseil communautaire ;

Vu le compte-rendu de la séance du Conseil communautaire du 09/10/2017 transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant la remarque formulée par M. Yann DUGARD par mail daté du 14/11/17,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- ADOPTE le compte rendu de la séance du 09/10/2017 avec la modification suivante en page 8 :

La phrase suivante « M. Yann DUGARD, indique que l'outil groupement de commandes peut permettre de réalisation des économies sur des marchés d'assurance par exemple. » est remplacée par « *M. Yann DUGARD, indique que l'outil groupement de commandes peut permettre de réaliser des économies sur des marchés d'assurance par exemple.* »

Le Président,  
Francis SIGNORET

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le  
et de sa publication ou notification le

29 NOV. 2017